

CQP Assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport

RNCP39854 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	200
Formacode(s)	23035
Code(s) ROME	F1604, H2901
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

140 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 139 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100015	Former et organiser l'évaluation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100031	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200120	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200138	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200146	Former et organiser l'évaluation
AFPI BOURGOGNE 21 71	77821328000044	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100069	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 140 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39854-cqp-assembleur-monteur-pour-l-amenagement-de-vehicules-de-transport/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Après un tour de terrain des métiers, entreprises et besoins, il a été identifié un grand nombre d'entreprise du secteur industriel métallurgique concerné par ce même métier.

ACTIVITÉS VISÉES

L'assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport qu'ils soient terrestres (ferroviaires ou automobiles), marins ou aériens effectue toutes les opérations de positionnement, de montage, de réglage et de fixation d'éléments à l'intérieur ou à l'extérieur des véhicules. Les éléments sont des composants, équipements, ensembles ou sous-ensembles fournis par les constructeurs ou des sous-traitants venant habiller notamment :

- le chaudron d'un train, d'un tramway ou d'un métro. Il agit alors en tant que « garnisseur ferroviaire »,
- la caisse d'un véhicule utilitaire, de loisirs (van, camping-car...), de street-food, d'un autobus ou d'un autocar,
- la cabine d'un camion, d'un poids lourd,
- la cabine d'un bateau, d'un navire ou d'un avion...

Ses missions ou activités portent sur :

- La préparation des éléments d'aménagement de véhicules de transport ;
- L'assemblage d'un sous-ensemble de véhicules de transport.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Lire et interpréter la documentation technique

Vérifier les éléments nécessaires à l'assemblage du véhicule de transport

Organiser la zone d'intervention

Positionner, monter/démonter, régler et fixer un élément de véhicules de transport

Assurer l'auto-contrôle de son assemblage

Contribuer au maintien et à l'amélioration du poste

Blocs de compétences

RNCP39854BC01 — Préparation des éléments d'aménagement de véhicules de transport

LISTE DE COMPÉTENCES

Lire et interpréter la documentation technique

Vérifier les éléments nécessaires à l'assemblage du véhicule de transport

Organiser la zone d'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39854BC02 — Assemblage d'un sous ensemble de véhicules de transport

LISTE DE COMPÉTENCES

Positionner, monter/démonter, régler et fixer un élément de véhicules de transport

Assurer l'auto-contrôle de son assemblage

Contribuer au maintien et à l'amélioration du poste

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport exerce son activité au sein d'un atelier ou un hall d'assemblage/montage, sur des postes de montage ou de rétrofit/rénovation. Dans des secteurs d'activité de l'industrie ferroviaire (opération de garnissage), des véhicules de loisirs (camping-car, van, combi), des véhicules utilitaires avec extension de gamme ou personnalisation (aménagement intérieur en métal ou habillage bois, galerie...), des véhicules militaires, de l'industrie navale (bateau, yacht, péniche) ou de l'industrie aéronautique.

Une capacité d'autonomie et d'adaptation est requise avec des conditions de travail parfois contraignantes (exiguïté d'intervention, travail sous châssis...) où le respect de la sécurité est essentiel. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire. Il est amené à intervenir en co-activité (personnes de son équipe ou d'entreprises sous-traitantes) dans le respect des spécifications définies par le client.

Certains constructeurs (notamment ferroviaires) peuvent conditionner les activités par une aptitude délivrée à l'issue d'une formation réglementaire de type serrage au couple, collage/masticage, contrôle d'aspect, sécurité-produit...

L'assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport doit faire appel à sa mémoire visuelle le plus possible dans la mesure où les instructions de travail mises à disposition ne sont pas toujours sur le poste de montage.

L'assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport peut conduire des moyens de levage ou de manutention (préhenseur, pont roulant, nacelle...) pouvant nécessiter l'obtention d'une autorisation interne (sécurité, outillage...) ou d'une habilitation externe (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité - CACES) conditionné par une aptitude médicale à renouveler périodiquement. Selon ses activités, il peut également être titulaire d'une habilitation électrique.

Compte tenu de l'aspect visuel fort des éléments assemblés par la clientèle et de l'aspect sécuritaire constant, il doit assurer la traçabilité avec une maîtrise constante de la qualité. Il doit être conscient de la valeur des véhicules et des répercussions engendrées par une non-conformité.

Interactions dans l'environnement de travail :

L'assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport travaille le plus souvent en binôme ou en équipe, au contact des différents corps de métiers (tuyauteur, câbleur, mécanicien...). La coactivité est prédominante et implique donc un respect strict des règles et consignes de sécurité.

Il est généralement placé sous la responsabilité d'un agent de maîtrise, chef d'équipe ou responsable (appelé technicien d'atelier, superviseur, responsable d'équipe, gap leader,...) avec le soutien d'un animateur d'équipe autonome de production (appelé team leader, technicien...) qui lui demanderont de travailler dans le respect des procédures et instructions établies.

Leur manière d'agir doit toujours être orientée "satisfaction client" dans la mesure où ils mettent en place des éléments de "design" directement sélectionnés par le client et visibles par les utilisateurs/voyageurs, les exigences esthétiques sont prégnantes.

Ils peuvent être en relation avec les contrôleurs du service qualité (pour la vérification de la conformité des pièces,

des montages, des reprises/retouches...) et le service méthodes (pour analyser les problèmes rencontrés).

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Assembleur polyvalent
 - Monteur Habilleur
 - Opérateur polyvalent
 - Garnisseur ferroviaire
 - Opérateur de montage de véhicule de loisirs

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En fonction de la zone d'activité ou d'intervention, l'assembleur monteur pour l'aménagement de véhicules de transport pourra être titulaire de différentes habilitations spécifiques délivrées par le site client, ces habilitations ne sont pas intégrées dans le CQP.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 439 €
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 881
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	28/11/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	14	0	100 %	—
2022	10	0	71 %	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/produire-realiser/assembleur-monteur-pour-lamenagement-de-vehicules-de-transport>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39854/>